



AMBASSADE DE SUISSE
EN RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

La Ville du Cap 13 mars 1990
P.O. Box 6886
8012 Roggebaai

Réf.: 512.210-SBL/GG

an	1990	LI	FIV	GM	a/a
Debut	16.3				
Visa					
EDA	150390		18		
Ref. v. B. W. 31. 21. 3. A. S. 0.					

DFAE / OFAEE
Monsieur l'Ambassadeur de Pury
B e r n e

De Beers (Centenary) SA: réactions publiques en RSA

Monsieur l'Ambassadeur,

En annonçant la semaine dernière la création de ladite société en Suisse pour coiffer l'ensemble des activités extérieures à l'Afrique du Sud, le groupe de Beers, son président, Julian Ogilvie Thompson, a d'emblée précisé que cette décision n'avait rien à voir ni avec une opération de désinvestissement, ni avec les récentes déclarations de Nelson Mandela et de l'ANC concernant la nationalisation du secteur minier sous un futur gouvernement sud-africain. Les raisons avancées pour expliquer cette réorganisation tiennent avant tout au souci de rationaliser la conduite des opérations extérieures du groupe et d'améliorer l'accès aux marchés internationaux des capitaux, avec l'attrait supplémentaire pour les investisseurs étrangers qu'ils seront désormais informés sur les performances respectives des deux composantes du groupe: la sud-africaine et l'off-shore (jusqu'à maintenant, la publication des résultats globaux du groupe ne tenait pas compte de cette distinction).

L'exercice 1989 de la de Beers fait apparaître un bénéfice de 2,9 milliards de rand (env. 1,8 milliard frs.), dont le 80% a été dégagé par les activités extérieures à l'Afrique du Sud. On rappellera que ces dernières, qui seront dorénavant contrôlées par la nouvelle société établie à Lausanne, comprennent principalement la Central Selling Organisation (CSO), la Consolidated Diamond Mines de Namibie, la Debswana qui opère au Botswana (producteur plus important que la RSA) et qui est en co-propriété de Beers-gouvernement du Botswana, ainsi qu'une série de participations: Minorco, Anglo-American of South America, etc.

L'opération qui vient d'être annoncée n'a entraîné aucun transfert de capitaux hors d'Afrique du Sud, ni de changement de contrôle (qui reste en dernière analyse entre les mains de la famille Oppenheimer). A la différence de la société Richemont, Zoug, créée il y a deux ans par le groupe Rembrandt et distincte de cette dernière, les deux sociétés de Beers - de Beers South Africa et de Beers Centenary - auront le même conseil d'administration et les mêmes actionnaires. Tout suggère qu'il s'agit d'une opération de ca-

- 2 -

ractère purement technique et financier, destinée à attirer les investisseurs.

Les premières réactions publiques ne se sont pas contentées de cette explication. Le Cape Times (libéral) n'a pas manqué de relever que le timing de cette décision est regrettable, à un moment où plus que jamais le président de Klerk a besoin de la confiance du secteur économique pour poursuivre sa politique de réformes. Ken Owen, un des commentateurs les plus connus du pays (Business Day) et lu attentivement par la classe politique et les milieux d'affaires, a d'emblée conclu que, vu les incertitudes de l'avenir, de Beers a eu raison de mettre la plus grande partie de ses avoirs hors de portée de tout gouvernement sud-africain; quel qu'il soit...

L'AMBASSADEUR DE SUISSE



Blaise Schenk

copies pour: - Service écon. et financier, DFAE
- Div. pol. II, DFAE